DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 7

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Géraldine BASTIEN, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 7

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Rapporteur : Marion CANALES

L'examen du budget supplémentaire 2023 fait suite à l'affectation des résultats qui vous a été proposée précédemment.

Le budget supplémentaire 2023 est composé :

- de l'excédent de fonctionnement qui figure dans le rapport d'affectation du résultat proposé ci-avant soit 1 897 841,67 € tous budgets confondus ;

- du déficit d'investissement qui figure dans le rapport d'affectation du résultat proposé ci-avant soit 10 745 488,15 € tous budgets confondus ;

- des reports correspondant aux restes à réaliser issus du compte administratif 2022 pour un montant de 1 687 555 € en recettes et de 10 965 207,36 € en dépenses, tous budgets confondus ;

- des crédits nouveaux ou annulations de crédits pour un montant net global de 21 797 102,09 € en recettes et de 4 455 551,04 € en dépenses.

Le tableau ci-dessous présente par budget et par section le total des crédits proposés.

CREDITS REPORTES ET CREDITS NOUVEAUX

CREDITS PROPOSES AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE AVEC REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS	SECTION D'INVESTISSEMENT						SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEFICIT REPORTE	DEPENSES REPORTEES	DEPENSES NOUVELLES	EXCEDENT REPORTE	RECETTES REPORTEES	RECETTES NOUVELLES	DEPENSES	EXCEDENT REPORTE	RECETTES
00 - BUDGET PRINCIPAL	10 590 376,39 €	10 654 373,68 €	321 979,00 €	- €	1 687 555,00 €	19 879 174,07 €	1 546 464,42 €	1 257 353,42 €	289 111,00 €
06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	- €	19 955,00 €	44 361,99 €	61 635,99 €	- €	2 681,00 €	4 181,00 €	- €	4 181,00 €
08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	- €	152 210,77 €	169 113,69 €	278 830,46 €	- €	42 494,00 €	75 990,00 €	- €	75 990,00 €
11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	- €	113 644,80 €	389 305,77 €	329 850,57 €	- €	173 100,00 €	170 000,00 €	- €	170 000,00 €
13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	155 111,76 €	25 023,11 €	21 230,00 €	- €	- €	201 364,87 €	185 700,00 €	179 856,45 €	5 843,55 €
15 - BUDGET ANNEXE BAMBA	- €	- €	460 631,80 €	- €	- €	460 631,80 €	921 263,60 €	460 631,80 €	460 631,80 €
TOTAUX	10 745 488,15 €	10 965 207,36 €	1 406 622,25 €	670 317,02 €	1 687 555,00 €	20 759 445,74 €	2 903 599,02 €	1 897 841,67 €	1 005 757,35 €

RECAPITULATIF TOUTES SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	REPRISE DES RESULTATS 2022
	26 020 916,78 €	24 123 075,11 €	1 897 841,67 €
		26 020 916,78 €	

Le budget supplémentaire permet de procéder à des ajustements de dépenses et de recettes par rapport aux crédits votés dans le cadre du budget primitif 2023.

I/ Budget principal

La section de fonctionnement

Les principales inscriptions en dépense sont les suivantes :

- Sur le chapitre « Charges à caractère général » :

* Bilan de gestion EPF Auvergne 2022 à hauteur de 380 k€
* Prime à la performance pour le Clermont Foot : 120 k€
* Loyers à hauteur de 75 k€.
* 77 k€ en alimentation pour les centres extérieurs (Theix, Ker-Netra et Super-Besse) : prévisions réajustées suite à l'évaluation du poste alimentation fortement inflationniste.
* Contrat pour pose / dépose des illuminations de Noël à hauteur de 40 k€.
* Projet Erasmus à hauteur de 27 k€.
* Prime à la performance pour la JAVCM : 25 k€
* Charges de copropriété à hauteur de 40 k€.

- Sur le chapitre « Autres charges de gestion courante » :

* Diminution des prévisions de subventions : 75 k€
* Diminution des dépenses pour redevances, licences et logiciels : 14 k€
* Augmentation des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes n°06 « Espace Georges Conchon » et n° 13 « Autres opérations assujetties TVA » : 10 k€

- Sur le chapitre « Charges exceptionnelles » :

* Augmentation de la prévision budgétaire pour les subventions d'équilibre des budgets annexes n° 08 « Coopérative de Mai » et n° 11 « Centre d'expositions et congrès » : 246 k€

- Sur le chapitre « Charges financières » :

* Augmentation de la prévision budgétaire pour les intérêts de la dette à hauteur de 100 k€

- Sur le chapitre « Opérations d'ordre de transfert entre sections » :

* Augmentation de la prévision budgétaire pour les dotations aux amortissements à hauteur de 50 k€

Les principales inscriptions en recettes sont les suivantes :

- Reversement de l'excédent de fonctionnement des budgets annexes au budget principal à hauteur de 183 k€,
- Nouvelles subventions et participations à hauteur de 118 k€,
- Diminution de dotations à hauteur de 178 k€,
- Nouvelle recette à la suite de la mise en place d'un abonnement résident pour le stationnement à hauteur de 166 k€,
- Excédent de fonctionnement 2022 reporté à hauteur de 1,26 M€ qui permet de réajuster les prévisions budgétaires notamment en emprunt et de prévoir d'éventuelles dépenses supplémentaires.

Soit un montant global d'inscriptions budgétaires supplémentaires de 1,5 M€ en dépenses et de 289 k€ en recettes (hors excédent de fonctionnement reporté).

La section d'investissement

Les principales inscriptions en dépense sont les suivantes :

- Inscription du déficit reporté : 10,6 M€
- Intégration des reports 2022 sur l'exercice 2023 : 10,7 M€
- Inscription de crédits supplémentaires pour le rachat anticipé à l'EPF Auvergne de l'immeuble sis au 47 avenue Charras : 400 k€
- Inscription de crédits supplémentaires pour les travaux du Raymond Bar : 150 k€
- Inscription pour l'acquisition du mobilier du Lieu des femmes G.Halimi : 95 k€
- Inscription de crédits pour l'engagement d'une étude sur la mutualisation avec le service de restauration du CCAS : 40 k€
- Inscription de crédits supplémentaires pour le déploiement d'outils numériques collaboratifs : 45 k€
- Inscription de crédits supplémentaires à la suite de l'augmentation des licences Office : 33 k€
- Inscription de crédits supplémentaires pour l'aménagement du square Saint-Alyre : 25 k€
- Suppression des crédits pour les travaux CT La Charme : 50 k€ (travaux reportés)
- Diminution de crédits pour l'annuité de l'EPF Auvergne part capital : 380 k€
- Rephasage des autorisations de programme avec diminution des crédits de paiement : 150 k€

Les principales inscriptions en recettes sont les suivantes :

- Inscription des excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 19,6 M€ (afin de couvrir le déficit d'investissement reporté et le besoin de financement des reports 2022)
- Augmentation du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 246 k€
- Intégration des reports de recettes 2022 à hauteur de 1,7 M€
- Inscription de recettes liés à de nouvelles subventions d'équipement : 70 k€
- Diminution des prévisions de produits de cession : 2,2 M€
- Augmentation de la prévision budgétaire d'emprunt : 2 M€

II/ Budgets annexes

En ce qui concerne les budgets annexes, peu d'ajustements sont proposées et l'équilibre de chacun d'eux ne pose pas de difficultés particulières. Les propositions sont présentées dans le détail ci-après.

Budget annexe Espace Georges Conchon :
Il est proposé l'inscription de crédits supplémentaires pour des dépenses réglementaires à hauteur de 8 k€, du résultat d'investissement reporté à hauteur de 62 k€ servant à financer des dépenses d'équipement pour un montant équivalent, ainsi que d'inscrire des restes à réaliser 2022 en dépenses à hauteur de 20 k€.

Budget annexe Coopérative de Mai :
Après affectation des résultats, il est proposé d'inscrire :

- En section de fonctionnement :
    - En recettes, l'augmentation de la prévision budgétaire de la subvention d'équilibre à hauteur de 76 k€
    - En dépenses, des opérations d'ordre à hauteur de 36 k€ et des crédits supplémentaires pour une prestation de services dans le cadre du renouvellement de la DSP à hauteur de 40 k€
- En section d'investissement :

- En recettes, l'inscription de l'excédent d'investissement reporté à hauteur de 278,8 k€ et des opérations d'ordre à hauteur de 42 k€
- En dépenses, des reports 2022 à hauteur de 152 k€ et des opérations d'ordre à hauteur de 7 k€

Budget annexe Centre d'exposition et des congrès :
Des inscriptions en dépenses et en recettes sont nécessaires :

- En section de fonctionnement :
  - En recettes : augmentation subvention d'équilibre à hauteur de 170 k€
  - En dépenses : des opérations d'ordre à hauteur de 170 k€
- En section d'investissement :
  - En recettes : des opérations d'ordre à hauteur de 173 k€
  - En dépenses : inscription dépense d'équipement à hauteur de 386 k€

Après affectation des résultats 2022, un solde positif de 329,85 k€ est constaté en recettes d'investissement. Cet excédent permet de couvrir les reports 2022 à hauteur de 113,64 k€.

Budget annexe Autres Opérations assujetties à la TVA (marché Saint-Pierre ; affichage sur domaine communal ; locaux commerciaux), il est proposé d'inscrire :

- En section de fonctionnement :
  - En recettes :
    * L'excédent reporté à hauteur de 179 ,8 k€ ;
    * L'augmentation de la prévision budgétaire de la subvention d'équilibre à hauteur de 5,8 k€
  - En dépenses :
    * Des crédits supplémentaires à hauteur de 2,7 k€ (révision du marché nettoyage et renouvellement DTA)
    * Reversement de l'excédent au budget principal à hauteur de 183 k€
- En section d'investissement :
  - En recettes :
    * Un excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 180 k€ (afin de couvrir le déficit d'investissement reporté et les reports 2022)
    * Des opérations d'ordre à hauteur de 21 k€
  - En dépenses :
    * Des restes à réaliser 2022 à hauteur de 25 k€
    * Un déficit reporté à hauteur de 155 k€.
    * Des opérations d'ordre à hauteur de 21 k€

Budget annexe Bamba :

- En section de fonctionnement :
  - En recettes :
    * L'excédent reporté à hauteur de 460,6 k€
    * Des opérations d'ordre (variation de stocks) à hauteur de 460,6 k€
  - En dépenses :
    * Des crédits supplémentaires à hauteur de 460,6 k€
    * Un virement à la section d'investissement à hauteur de 460,6 k€
- En section d'investissement :
  - En recettes : virement de la section de fonctionnement à hauteur de 460,6 k€
  - En dépenses : des opérations d'ordre (variation de stocks) à hauteur de 460,6 k€

Les annexes vous sont transmises par voie dématérialisée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- de vous prononcer favorablement sur les ajustements de crédits figurant dans le budget supplémentaire 2023.

TOTAL VOTANTS :	55	=	45 Conseillers Présents	+	10 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 41	+	Contre : 14		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI